



DÉPARTEMENT ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT REDON
CANTON BAIN DE BRETAGNE

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Jeudi 20 avril 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. LE GUEHENNEC Laurent**, Maire.

Date convocation : 14 avril 2023

Étaient présents : MM. LE GUEHENNEC Laurent, GOUVERNEUR Gilles, PHELIPPE Joseph, LEFEBVRE Angélique, VALOIS Dominique, JOURDAN Anne-Sophie, DENIEL Franck, CONAND Cathel, BARRE Bruno, PHELIPPE Joseph

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : MM. ESNAULT Jean-Luc (pouvoir à M. GOUVERNEUR Gilles), CIEKAWY Ombeline (pouvoir à Mme LEFEBVRE Angélique), BABIN-TOUBA Ludovic (pouvoir à Mme CONAND Cathel), BITAULD Fabienne (pouvoir à Mme LEBEAU Christine), ANTIN Séverine (pouvoir à M. LE GUEHENNEC Laurent).

Absent : Néant

Secrétaire de séance : M. DENIEL Franck a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation de la réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2023 : approuvé à l'unanimité

2023042 | Foncier – Déclaration d'intention d'aliéner 1 rue des Œillets : renonciation au droit de préemption à l'unanimité

2023043 | Travaux de voirie – validation du devis pour la réalisation d'enrobés impasse du vivier : devis validé à l'unanimité

2023044 | Travaux de voirie – validation du devis pour la réalisation d'un parking de piste cyclable : devis validé à l'unanimité

2023045 | Eclairage public – Lancement du projet de passage en tout LED et sollicitation du fonds vert : lancement du projet voté à l'unanimité ainsi que la sollicitation du fonds vert

2023046 | Aménagement du territoire – autorisation donnée à M. le Maire de déposer un permis d'aménager au nom de la commune : autorisation donnée à l'unanimité

2023047 | Grenier à Sel – LEGAL - LOT 9 isolation – avenant 1 : avenant adopté à l'unanimité

2023048 | Effacements de réseaux impasse du vivier – délibération installant l'amortissement de la subvention d'équipement versée : amortissement installé à l'unanimité

2023049 | Projet foot 5 – délibération lançant le projet et autorisant le maire à solliciter toute subvention : projet lancé avec autorisation donnée au maire à l'unanimité

Décisions du maire au titre des délégations du Conseil Municipal (article L2122-22 du CGCT)

Décision 20230401 : Monsieur le Maire a signé un devis d'un montant de 2 300 € HT auprès de la SPIE pour le remplacement du candélabre rue des Œillets.

Décision 20230402 : Monsieur le Maire a signé un devis d'un montant de 1331, 28 € HT auprès d'ENEDIS pour le raccordement du Grenier à Sel.

Décision 20230403 : Suivant la délégation spécifique du Conseil Municipal du 16 février 2023, Monsieur le Maire a passé commande pour le projet d'aménagement mobilier du Grenier à Sel auprès d'OUEST BUREAU d'un montant de 23 319, 13 € HT.

Décision 20230404 : Suivant la délégation spécifique du Conseil Municipal du 16 février 2023, Monsieur le Maire a passé commande pour le projet d'aménagement informatique du Grenier à Sel auprès :

- d'ASI pour le photocopieur de la bibliothèque d'un montant de 2 980 € HT ;
- de POWERMEDIA pour l'ordinateur de la bibliothèque d'un montant 382, 50 € HT ;
- de SARL GERGAUD pour la sonorisation d'un montant de 2 657, 38 € HT ;
- de DARTY pour un autre ordinateur de la bibliothèque montant de 833,33 € HT ;
- d'EUREFILM pour du matériel informatique d'un montant de 469 € HT.
- de TBI pour l'infrastructure WIFI d'un montant de 2 523, 25 € HT.